

SYNDICAT MIXTE ILE DE LA REUNION MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 16 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat Mixte Île de La Réunion Mobilités, après convocation légale du 21 août 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice BOULEVART, Président.

L'assemblée délibérante était composée comme suit :

AOM Représentée	Membre du Syndicat Mixte	Présents		Représentés Procuration donnée à	Absents	
		Titulaire	Suppléant avec voix délibérative		Titulaire	Suppléant avec voix délibérative
REGION	BOULEVART Patrice	x				
REGION	CHABRIAT Jean-Pierre					x
REGION	BELLO Huguette				x	
REGION	HOARAU Fabrice		x			
TCO	COUSIN Mélissa	x				
TCO	ADOIS Jean-Claude					x
TCO	OMARJEE Irchad				x	
TCO	MIRANVILLE Vanessa		x			
CINOR	MARCHAU Jean-Pierre				x	
CINOR	LOWINSKY Jacques					x
CINOR	SOUBADOU Marie-Lyne	x				
CINOR	ALPOU Serge					x
CIVIS	PAPY Anne-Marie	x				
CIVIS	HOARAU Denise					x
CIVIS	PERIANAYAGOM Albert	x				
CIVIS	ETHEVE-VADIER Christelle					x
CASUD	MAUNIER Daniel				x	
CASUD	GROSSET-PARIS Isabelle					x
CASUD	COURTOIS Vanessa				x	
CASUD	HUET Henri-Claude					x
CIREST	PANAMBALOM Dominique				x	
CIREST	PERMACAONDIN Isabelle					x
CIREST	ISSA Ridwane	x				
CIREST	PICARD Bertrand					x

Nombre de délégués en exercice : 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants

Nombre de délégués titulaires présents : 6

Nombre de délégués titulaires représentés : 0

Nombre de délégués suppléants présents avec voix délibérative : 2

Nombre de délégués suppléants présents avec voix délibérative : 0

Publication de la liste des délibérations du CS du 19/12/2025

Date d'accessibilité au siège du Syndicat Mixte :

Date de mise en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte :

16/12/2025

19/12/2025

SYNDICAT MIXTE ILE DE LA REUNION MOBILITES

LISTE DES DELIBERATIONS

NUMERO	INTITULE	DECISION		PREND ACTE
		ADOPTION	REJET	
		Unanimité/Nb de voix/Nb d'abstention		
N°2025-CS52-01	Approbation du projet de procès-verbal du Comité Syndical n°51 du 28 août 2025.	A l'unanimité		
N°2025-CS52-02	Désignation d'un chef de projet RGPD pour le Syndicat Mixte Île de La Réunion Mobilités.	A l'unanimité		
N°2025-CS52-03	Débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2026			X
N°2025-CS52-04	Ouverture du quart des crédits d'investissement avant vote du budget primitif 2026.	A l'unanimité		
N°2025-CS52-05	Présentation et validation de la version finale de l'étude de conception, aménagement et accessibilité des arrêts et stations de bus & car.	A l'unanimité		
N°2025-CS52-06	Mandat spécial et indemnisation des frais de déplacement - Approbation de la mission spéciale réalisée par le président du 4 au 7 novembre 2025 à l'occasion du congrès RNTP GART-UTPF à Orléans et d'une réunion au ministère des transports.	A l'unanimité		

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales dans sa rédaction issue de la réforme des règles de la publicité des actes des collectivités territoriales et leurs groupements, la présente liste des délibérations sera après examen du Conseil communautaire, affichée dans un délai d'une semaine au siège du Syndicat Mixte Île de La Réunion Mobilités et publiée sur son site Internet.

Publication de la liste des délibérations du CS du 19/12/2025

Date d'accessibilité au siège du Syndicat Mixte :

Date de mise en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte :

16/12/2025

19/12/2025
